

« La société dijonnaise et la cour de Bourgogne à la fin du Moyen Âge »,  
Cécile Becchia, Universités de Paris-Sorbonne et Lille 3.

*Acteurs sociaux en situation (Europe, fin du Moyen Âge). Expériences d'intégration.*  
Journée d'études organisée par E. CROUZET-PAVAN, Paris-Sorbonne, 22 mars 2014.

L'intégration entre ville et cour est un objet historiographique dont le renouvellement récent a particulièrement bénéficié à l'étude et à la connaissance du pouvoir bourguignon. Les travaux qui se sont intéressés à cette problématique ont éclairé la relation entre la cour de Bourgogne et Paris d'une part, entre la cour et les villes des principautés septentrionales d'autre part<sup>1</sup> ; l'historiographie dijonnaise est restée à l'écart de ces études. Désertée par un prince qui préfère séjourner en ses pays de par-delà<sup>2</sup>, Dijon, qui fait figure d'une capitale sans cour, maintient toutefois avec celle-ci des relations tout à fait exceptionnelles. Je souhaiterais étudier cette intégration, à la fois remarquable par sa densité et originale par son caractère *offshore*, dans ses dimensions sociales et socio-politiques, durant le principat des deux derniers ducs de Bourgogne, Philippe le Bon (1419-1467) et Charles le Téméraire (1467-1477). Définie par Werner Paravicini comme l'ensemble des hommes et femmes qui forment à des titres divers l'entourage continu, périodique ou ponctuel du prince, la cour est un espace social aux limites fluctuantes, qui évolue selon une itinérance dictée par les déplacements de ce dernier – pour les deux derniers ducs de Bourgogne, essentiellement à travers leurs principautés de *par-delà*. Je privilégierai ici l'une de ses dimensions : le service domestique des princes, principal point de rencontre entre société dijonnaise et cour. De nombreux Dijonnais sont en effet gagés dans les différents services de leurs hôtels, où par un phénomène d'inertie, les Bourguignons restent surreprésentés malgré la dérive septentrionale du pouvoir ducal<sup>3</sup>. Je souhaiterais ici interroger le groupe social qu'ils forment et le rôle qui lui est attribué dans l'intégration des deux espaces entre lesquels ils évoluent.

#### Repérer les Dijonnais dans les hôtels de Bourgogne

L'état de conservation exceptionnel de la documentation générée par le fonctionnement des hôtels bourguignons permet d'approcher avec précision et dans la durée le personnel qui y est gagé. Les ordonnances qui réglaient le service du prince donnent à voir leur fonctionnement idéal, tel qu'il a

---

<sup>1</sup> W. PARAVICINI, J. WETTLAUFER (dir.), *Der Hof und die Stadt. Konfrontation, Koexistenz und Integration in Spätmittelalter und Früher Neuzeit*, Ostfildern, Thorbecke, 2006 ; J. DUMOLYN, « De sociale en politieke communicatie tussen de stad en het hof in het Bourgondische Brugge », *Het Prinsenhof te Brugge*, Bruges, 2007, p. 51-56 ; Fl. BERLAND, « Entre cour et ville: l'intégration des gens du duc de Bourgogne à Paris (1363-1422) », *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, n°136-137, 2009-2010, p. 11-29 et *La cour de Bourgogne à Paris, 1363-1422*, thèse de doctorat sous la direction de B. Schnerb, Lille 3, 2011 ; W. BLOCKMANS, « Court and city, a tense relation in the Burgundian Netherlands », *Städtisches Bürgertum und Hofgesellschaft: Kulturen integrativer und konkurrierender Beziehungen in Residenz- und Hauptstädten vom 14. bis ins 19. Jahrhundert*, J. Hirschbiegel, W. Paravicini, J. Wettlauffer dir., [12. Symposium der Residenzen-Kommission], (2012), p. 71-79.

<sup>2</sup> D'après les itinéraires dressés par H. VANDER-LINDEN, Philippe Le Bon réside à Dijon au printemps et au début de l'été 1422, y effectue plusieurs séjours entre septembre 1423 et l'hiver 1425, y revient ensuite régulièrement entre 1432 et 1435. Il y fait encore quelques passages entre l'hiver 1441 et l'été 1442 puis en hiver 1455. Il faudra attendre 1474 pour que le duc Charles, né à Dijon en novembre 1433, fasse sa première entrée dans une ville où il séjournera moins d'un mois. *Itinéraires de Charles, duc de Bourgogne, Marguerite d'York et Marie de Bourgogne (1467-1477)*, Bruxelles, 1936, et *Itinéraires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1419-1467), et de Charles, comte de Charolais (1433-1467)*, Bruxelles, 1940.

<sup>3</sup> Sur l'origine géographique des commensaux, voir W. PARAVICINI, « Expansion et intégration. La noblesse des Pays-Bas à la cour de Philippe le Bon », *Bijdragen en Mededeelingen betreffende de geschiedenis der Nederlanden*, 95 (1980), p. 298-314.

été ordonné à différents moments de la vie de cour<sup>4</sup>. Les écrous de gages, longues listes de noms et de dépenses associées dressées chaque jour par les clercs d'offices, permettent pour leur part d'apprécier le fonctionnement effectif des hôtels, en donnant à voir l'entourage quotidien des princes. Ils n'apportent toutefois aucune précision quant aux fonctions des hommes et femmes mentionnés, dont ils attestent simplement la présence effective à la cour<sup>5</sup>. Son ampleur rendrait cette documentation difficilement exploitable si elle n'avait fait l'objet d'un traitement préalable, qui a abouti à la mise en place d'une remarquable base de données, *Prosopographia Curiae Burgundicae*<sup>6</sup>. L'enquête sur la présence de Dijonnais dans les hôtels princiers s'est appuyée en premier lieu sur cet ensemble des données, auxquelles ont été associées des indications extérieures permettant d'établir la présence d'individus qui n'y figurent pas ou de préciser leur parcours<sup>7</sup>. Seule une connaissance très fine de la société dijonnaise permet de les identifier, dans la mesure où l'origine des commensaux n'est pour ainsi dire jamais mentionnée par la documentation curiale, qui adapte par ailleurs volontiers la graphie des patronymes aux habitudes septentrionales<sup>8</sup>.

Les sources dijonnaises fournissent une somme d'informations complémentaires sur la présence de serviteurs domestiques et commensaux en ville. Les prières récurrentes des princes et princesses de Bourgogne, qui transmettent à la mairie les requêtes de leurs gens dont celle-ci feint souvent d'ignorer les privilèges fiscaux, sont une première source qui ne donne à voir qu'une petite partie de la commensalité d'origine dijonnaise, mais dévoile tout de même une dizaine de noms<sup>9</sup>. Les listes fiscales et les requêtes d'exemptions sont d'autres sources, parfois malaisément exploitables, que

---

<sup>4</sup> Les ordonnances publiées avant le xv<sup>e</sup> siècle étant perdues, les hôtels de Philippe le Bon et de son entourage sont les premiers dont le personnel puisse être étudié. Les ordonnances en ont été éditées, H. KRUSE, W. PARAVICINI, *Die Hofordnungen der Herzöge von Burgund*, t. 1., *Philippe le Bon*, Ostfildern, 2005. La publication d'un second tome rassemblant les ordonnances de son successeur est en cours, voir W. PARAVICINI, « Ordre et Règle. Charles le Téméraire en ses ordonnances de l'hôtel », *C.R.A.I.B.L.* 1999, Paris, 2000, p. 311-359.

<sup>5</sup> Les deux types de documentation donnent des informations parfois divergentes, le personnel effectivement gagé étant moins important que celui qui apparaît en ordonnance. Pour une étude de ce fonds documentaire exceptionnel (5 800 pièces), dont la conservation n'atteint toutefois que 10% des pièces produites, voir H. KRUSE, *Hof, Amt und Gagen : die täglichen Gagenlisten des burgundischen Hofes (1430-1467) und der erste Hofstaat Karls des Kühnen (1456)*, Bonn, 1996.

<sup>6</sup> Différentes communications ont présenté ce projet. W. PARAVICINI, « 'Ordonnances de l'Hôtel' und 'Escroes des gaiges'. Wege zu einer prosopographischen Erforschung des burgundischen Staats im fünfzehnten Jahrhundert », *Medieval Lives and the Historian. Studies in Medieval Prosopography*, conférence de Bielefeld, 3-5 décembre 1982, éd. N. Bulst et J.-P. Genet, Kalamazoo, Michigan 1986, p. 253-266 ; H. KRUSE., « Édition de textes et banques de données servant à l'histoire de l'hôtel des ducs de Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle », *Les ateliers de l'institut historique allemand*, 1994, p. 56-72 ; A. GREVE, S. HAMEL, « Eine databank zum Hof der Herzöge von Burgund : Philipp der Gute und Karl der Kühne », *Francia*, 2003, t. 30, pp. 217-235. La base de données est accessible en ligne (<http://www.prosopographia-burgundica.org/>).

<sup>7</sup> Le numéro d'identification (ID) attribué à chaque membre des hôtels par la base de données (PCB) sera systématiquement donné. Différentes mentions relevées par sondage dans la comptabilité ducale ou dans la documentation urbaine donnent des précisions supplémentaires sur la nature des offices, qui n'est pas mentionnée par les listes de gages mais apparaît uniquement dans les ordonnances, très ponctuelles.

<sup>8</sup> Aux variations orthographiques s'ajoutent parfois une traduction littérale des patronymes en flamand : Cornille du Cellier est enregistré sous le nom de Cornille van der Kelen tandis que l'on croise régulièrement le secrétaire Paul Deschamps sous le nom de Overtvelt.

<sup>9</sup> Le valet de chambre chirurgien et barbier Regnault Chaillet en 1443, l'artilleur Perceval l'année suivante, le canonnier Jean Maréchal en 1446, le queux Guillemain le Grand, le barilier d'échansonnerie Jean de la Gastine et l'archer de corps Colin Haghet en 1457, le valet de chambre et cordonnier Poincet Gemelet en 1458, J. GARNIER, *Correspondance de la mairie de Dijon*, vol. 1, Dijon, 1868, p. 9, 34, 49, 52-53. Voir aussi Dijon, Arch. Mun., B 449, pièce 67 bis, 1434 (décès du secrétaire Lancelot Sanarre à Dijon), 80 (lettre en faveur d'Estevenot Oudot, machon de l'hôtel) et B 450, pièce 15, s. d. (Jean Quenot, valet de chambre).

j'ai simplement sondées<sup>10</sup>. D'autres pièces en revanche fournissent en quelque sorte des instantanés de la commensalité dijonnaise : un état non daté de ceux qui se disent francs des aides levées au profit du duc de Bourgogne qui cite ainsi cinquante commensaux résidant à Dijon [Fig. 1]<sup>11</sup>.

Une centaine de serviteurs des hôtels, dont une douzaine de femmes, ont ainsi pu être précisément repérés [Fig. 2]<sup>12</sup>. Il ne s'agit là que la partie la plus visible d'une société plus vaste, d'autres serviteurs modestes ayant probablement échappé à ce premier regard. Certains des commensaux identifiés ont des fonctions très simples – garde-huche, hâteur ou souffleur en cuisine – mais significatives dans la mesure où elles attestent de liens tissés à tous les niveaux de la société entre les deux espaces. D'autres, plus visibles et plus actifs, ont des rôles plus conséquents : une vingtaine sont valets de chambre (du garde des joyaux à l'épicier apothicaire, en passant par les tailleurs, cordonniers et chaussetiers, ou les physiciens) et quelques-uns aides à la garde-robe ou à la tapisserie, quatre sont panetiers, trois fruitiers, plusieurs autres sommeliers d'échansonnerie ou de paneterie, écuyers de cuisine ou écuyers tranchants. Ils se rencontrent dans l'hôtel de Philippe le Bon, mais également dans celui du duc Charles et des duchesses, passant éventuellement de l'un à l'autre. Quelques-uns ont intégré l'hôtel après avoir fourni la cour de longues années, en épicerie-apothicaire notamment : les relations économiques entretenues entre les marchands et la cour, qui ne seront pas traitées ici, induisent une proximité qui permet à certains d'intégrer durablement la *familiaritas* du prince – je pense ici à Richart Juif, qui de la fourniture de la boucherie passe aux fonctions de maître de la chambre aux deniers et dont le fils sera page puis valet servant de Charles de Charolais et d'Isabelle de Portugal<sup>13</sup>.

La cour, les hôtels des duchesses *a fortiori*, sont par ailleurs des milieux dont la présence féminine est constitutive<sup>14</sup>. Une douzaine de Dijonnaises évoluent dans les hôtels des duchesses de Bourgogne. Jeanne de Courcelles, demoiselle d'honneur de Michelle de France en 1415 puis femme de chambre de Bonne d'Artois en 1425, avait été nourrice et mère de lait du jeune Philippe<sup>15</sup>, à l'hôtel duquel avait été rattachée en 1407 sa compatriote Jeannotte La Germinée<sup>16</sup>. Simone Sauvegrain est nourrice de Charles de Charolais en 1434 avant d'être attachée à la jeune Marie, dont elle est *berceresse* en 1458<sup>17</sup>. Le maire Philippe Machefoing, fils de Jeanne de Courcelles, a pour belle-sœur

---

<sup>10</sup> La commensalité n'est pas toujours prioritairement mise en avant pour justifier une exemption fiscale. Dans les rôles des *marcs*, qui enregistrent l'ensemble des chefs de feux, Jacot de Brégilles est ainsi exempté en 1467 au titre de bâtonnier de la Sainte-Chapelle, Dijon, ADCO, B 11498, f°114r.

<sup>11</sup> Dijon, Arch. Mun., L 41, première pièce, s. d.

<sup>12</sup> Cette somme n'intègre ni les secrétaires, ni les maîtres des requêtes, ni d'autres titulaires d'offices de judicature et cléricature, qui forment des milieux distincts, ont des parcours complexes projetés hors des hôtels et ne se définissent pas prioritairement par la commensalité.

<sup>13</sup> Pour l'enfant, voir M. SOMME, « Les jeunes nobles à la cour de Bourgogne sous Philippe le Bon », W. Paravicini, J. Wettlaufer (dir.), *Erziehung und Bildung bei Hofe, Symposium der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, Celle, 23. bis 26. September 2000*, Stuttgart, 2002. PCB, ID 2661.

<sup>14</sup> Sur cette question, voir notamment E. BOUSMAR., M. SOMME, « Femmes et espaces féminins à la cour de Bourgogne au temps d'Isabelle de Portugal (1430-1457) », W. Paravicini & J. Hirschiegel (dir.), *Das Frauenzimmer. Die Frau bei Hofe in Spätmittelalter und früher Neuzeit*, Stuttgart, Jan Thorbecke Verlag, 2000, p. 47-78. L'article donne en annexe la liste des femmes de l'hôtel d'après l'ordonnance de 1438, ainsi que les dons présentés aux mariages des dames et demoiselles de l'hôtel entre 1430 et 1457.

<sup>15</sup> PCB, ID 4988 et ID 4676 (sous le nom de Jeanne Machefoing), hôtel de Michèle de France (ordonnance de 1415) et de Bonne d'Artois (ordonnance de 1425). Pour la dernière fonction, voir J. BARTIER, *Légistes et gens de finance au XV<sup>e</sup> siècle, les conseillers des ducs de Bourgogne*, Bruxelles, Duculot, 1952, p. 49, note 4.

<sup>16</sup> PCB, ID 4983, hôtel de Philippe de Charolais, ordonnance de 1407. Il s'agit selon toute vraisemblance de Jeanne, sœur de Jean Germinet.

<sup>17</sup> PCB, ID 1923, hôtel d'Isabelle de Bourbon, ordonnance de 1458. M<sup>e</sup> Jean Morel est déjà exempté des fouages sur demande de la duchesse en août 1434, en faveur de ce que sa femme est *norrisse* de monsieur de Charolais, Dijon, Arch. Mun., B 154, f°46v.

une femme de chambre de l'hôtel d'Isabelle de Portugal, Liénor Rodrigue<sup>18</sup>, dont la fille Isabelle, élevée à la cour, sera demoiselle d'honneur d'Isabelle de Bourbon<sup>19</sup>. Isabelle de Morailles, nourrice à l'hôtel d'Isabelle de Portugal en 1438 et demoiselle d'honneur d'Isabelle de Bourbon en 1458, est l'épouse de l'échevin Jean Le Lacier et leur fille Julienne, épouse d'Humbert Coustain, est femme de chambre<sup>20</sup>. Une parente de Louis de Visen, Jacqueline de Visen, occupe les mêmes fonctions<sup>21</sup>, tandis que l'épouse de Jacques de Brégilles, Claire Le Villain, est attestée dans l'hôtel d'Isabelle de Portugal<sup>22</sup>. Guillaume de Villers, ponctuellement représenté à l'échevinage, est fils de Marguerite de Sercey, *gouverneresse* du prince de Charolais, et a pour sœur et pour belle-sœur deux demoiselles d'honneur des duchesses, Marguerite de Villers et Guymar Dabien<sup>23</sup>. On soulignera le rôle joué par ces femmes dans l'entourage des jeunes princes, nés à Dijon. Leur présence à la cour crée un lien supplémentaire entre les deux espaces.

### Les Dijonnais de l'hôtel : un milieu uni

Les Dijonnais de l'hôtel forment un véritable milieu, uni et solidaire. La plupart y sont installés en famille et ces différentes familles sont liées entre elles, à l'image des Cellier, Germenet, Michiel et Brégilles [Fig. 3]. La veuve de Jean Germenet épouse dès mars 1426 Gillet du Cellier, alors veuf, dont la fille Ysabeau est déjà unie à son confrère Jacot Michiel<sup>24</sup>. Lyon Germenet, probablement fils de Jean, est cousin du Dijonnais Jacot Fichet, valet chaussetier comme lui<sup>25</sup>. Nous ignorons quel lien de parenté lie exactement les frères Charles et Pierre du Cellier à Gillet, mais leur affinité ne fait aucun doute, le deuxième ayant par ailleurs épousé Philippote de Brégilles, fille du garde des joyaux Jacques de Brégilles<sup>26</sup>. Les Machefoing et les Martin sont également liés : Marguerite Machefoing, sœur du valet et garde des joyaux Philippe, a épousé Jacot Martin<sup>27</sup>, père de Jean et de son demi-frère Philippe Martin. Une fille de Jean Le Lacier est pour sa part mariée à Humbert Coustain, l'oncle de Jean Coustain, lui-même neveu par alliance de Philippe Machefoing.

Les mentions de tours de rôle ainsi que les ajouts marginaux ultérieurs des ordonnances permettent d'apercevoir un réseau de fonctionnement tout dijonnais. Les épiciers Gillet du Cellier et son gendre Jacot Michiel servent ainsi à tour de rôle par demi-année en 1426 et 1433, avant

---

<sup>18</sup> PCB, ID 1251, hôtel d'Isabelle de Portugal, ordonnance de 1438. Gagée dans l'hôtel d'Isabelle de Portugal de 1447 à 1450.

<sup>19</sup> PCB, ID 1519, hôtel d'Isabelle de Bourbon ordonnance, de 1458. Gagée dans l'hôtel d'Isabelle de Portugal et d'Isabelle de Bourbon de 1447 à 1462.

<sup>20</sup> PCB, ID 1257, hôtel d'Isabelle de Portugal, ordonnance de 1438, et d'Isabelle de Bourbon, ordonnance de 1458. Gagée de 1447 à 1459 dans l'un puis l'autre des deux hôtels. Julienne Le Lacier (ID 1254, Julienne d'Esnes) est femme de chambre de la duchesse vers 1438, E. BOUSMAR., M. SOMME, « Femmes et espaces féminins », art. cit., p. 74.

<sup>21</sup> PCB, ID 1932, hôtel d'Isabelle de Bourbon, ordonnance de 1458.

<sup>22</sup> PCB, ID 1523, gagée dans l'hôtel d'Isabelle de Portugal entre 1450 et 1452.

<sup>23</sup> PCB, ID 1246 (Marguerite de Villers) hôtel d'Isabelle de Portugal, ordonnance de 1438 et ID 1931 (Guymar Dabien, épouse en secondes noces Pierre Damas), hôtel d'Isabelle de Bourbon, ordonnance de 1458.

<sup>24</sup> Dijon, ADCO, B 11374, f°11r, mars 1425/26 pour les deux alliances.

<sup>25</sup> Fils de Jeannin Fichet et de Jeanne Germinet sœur de Jean, Jacot Fichet est chaussetier de 1426 à 1460, PCB, ID 0424.

<sup>26</sup> J. PAVIOT, « Jacques de Brégilles, garde-joyaux des ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire », *Noblesse et entourage princier dans les Pays-Bas à la fin du Moyen Age, Revue du Nord*, 1995, t. 77, p. 313-320, p. 318.

<sup>27</sup> Marguerite Machefoing épouse semble-t-il par la suite un Jean Michiel (ID 0965 ?) dont les liens avec Jacot Michiel restent à préciser, Dijon, ADCO, E 2172 bis, f°217r.

qu'apparaisse Jean Arbelot, qui sert sans ordonnance en l'absence de son compatriote Jacot<sup>28</sup>. Les deux hommes servent ensuite à tour de rôle si l'on en croit les ordonnances de 1449 et 1458 (un ajout du 13 janvier 1453 précisant que Pierre Michiel remplacera désormais son père semble être resté lettre morte) tandis qu'un autre Dijonnais, Nicolas de Morrey, sert au lieu de Jean Arbelot s'il est absent : c'est en sa faveur que Jacot Michiel résigne son état le 8 mars 1460<sup>29</sup>. Le valet chaussetier Jacot Fichet et son parent Lyon Germetet servent en alternance, six mois par six mois<sup>30</sup>. À la garde-robe, où s'observe une même collaboration, Cornille du Cellier se fait assister de son neveu Étienne Michiel, qui lui succèdera en mai 1453, avant que la fonction ne soit reprise par Louis II de Visen en 1474 au plus tard<sup>31</sup>. À la chambre, Jean Martin, compté comme valet au lieu de son père à partir du 3 janvier 1451, prend ensuite le rôle de valet et 'garde des bijoux du corps' de son oncle Philippe Machefoing le 17 décembre 1452, avant d'être institué à ses fonctions à son décès. L'oncle puis le neveu servent à tour de rôle avec Jean Coustain, tandis que le garde des bijoux principal Jacques de Brégilles est encore un Dijonnais<sup>32</sup>. En 1458, alors que Jean Martin et Jean Coustain sont premiers sommeliers de corps chacun à leur tour, une mention indique que le demi-frère du premier, Philippe Martin, est retenu second sommelier le 15 avril 1465<sup>33</sup>. À la fruiterie<sup>34</sup> servent Charles Michiel et Girart Laboquet, dont le frère Antoine est écuyer de cuisine (leur père était un ancien fruitier de Marguerite de Flandre)<sup>35</sup>, tandis que Jean de Masilles, dont le frère Durand est écuyer tranchant, a un fils qui lui succède à la paneterie<sup>36</sup>. Alliés entre eux, servant ensemble à tour de rôle, se transmettant leurs fonctions de parents à compatriotes, les commensaux dijonnais forment donc à la cour un véritable petit milieu, dont les registres notariés attestent qu'il se prolongeait dans la vie économique et sociale de la ville<sup>37</sup>.

### À Dijon, un groupe distinct ?

Dans la société dijonnaise, les commensaux forment un groupe distinct, privilégié et conscient de lui-même. Les exemptions fiscales dont ils bénéficient génèrent l'envoi de lettres princières qui les défendent tant individuellement que collectivement<sup>38</sup> ; l'inventaire de leurs biens oppose en cas de décès procureur municipal et procureur ducal<sup>39</sup>.

---

<sup>28</sup> *Die Hofordnungen.*, éd. cit., ordonnances de 1426 et 1433, p. 69 et 123 ; ordonnance de 1445, p. 250.

<sup>29</sup> *Ibid.*, ordonnances de 1449, p. 299 et 1458, p. 407. Nicolas de Morrey (ID 1098), aide de l'épicerie, prenait leur rôle en cas d'absence depuis novembre 1455. Il trépassa peu après, le 25 mai 1462. Plusieurs Morrey sont échevins de manière contemporaine.

<sup>30</sup> Pour le service en alternance, *Die Hofordnungen*, éd. cit., p. 409.

<sup>31</sup> *Ibid.*, ordonnances de 1445 et 1449 (ajouts), p. 250 et 299. Cornille du Cellier (PCB, ID 581), aide de la garde-robe en 1433, est valet de la garde-robe à partir de 1445, date à laquelle Étienne (ID 1070) devient son aide. Valet de la garde-robe remplaçant en 1453, il est à son tour retenu garde des robes en 1458.

<sup>32</sup> *Ibid.*, ordonnance de 1449, p. 296-297. Philippe Machefoing décède le 4 juin 1454 et Jacot Martin en février 1455.

<sup>33</sup> *Ibid.*, ordonnance de 1458, p. 407.

<sup>34</sup> PCB, ID 1133 et 1773.

<sup>35</sup> J. d'ARBAUMONT, *Les anoblis de Bourgogne*, Paris, 1867, p. 162.

<sup>36</sup> Durand de Masilles (ID 0415) et Jean II de Masilles le jeune (ID 1587, panetier dans les ordonnances de 1449 et 1458). Jean de Masilles, échanson du duc Charles en 1474, est peut-être le même homme (ID 2808).

<sup>37</sup> Voir par exemple le transport d'une rente par le panetier Jean de Masilles à Jacot Michiel, dont Gillet Le Cellier est témoin, Dijon, ADCO, B 11 338, f°23r, 1426.

<sup>38</sup> Se reporter à la note 9.

<sup>39</sup> Dijon, Arch. Mun., B 450, pièce 24 (10 septembre 1457), lettre du procureur à la mairie à propos de la contradiction faite par Jacot Michiel qui met en sûreté dans la basse-cour de son hôtel les biens de Jacotin Le Waultier (clerc d'office, ID 1664), et de contradiction similaires occasionnées par le trépas de Jacques Naulot (sommelier d'échansonnerie, ID 0355), Blanchet Le Convers (valet de fourrière, 0504) et Guillemin Le Grand (queux, 3147).

Au-delà de leur statut, sur lequel je ne m'étends pas ici, quelques comportements semblent présenter une spécificité, parmi lesquels la prénomination, dont la dimension socialisatrice manifeste les fidélités dans lesquelles est intégré le nouveau-né. Je me suis arrêtée aux prénoms des commensaux de l'échevinage et de leurs parents, afin de pouvoir les comparer à ceux de l'ensemble des familles échevinales, en m'attachant aux choix qui pouvaient pointer vers la cour, ce que facilite la diffusion relativement confidentielle des prénoms portés par les membres de la famille ducal : Philippe, Charles, Antoine ou Cornille<sup>40</sup>. Le prénom Antoine est peu porté dans l'échevinage dijonnais, celui de Charles de manière marginale et tardive<sup>41</sup>. Le port de ces prénoms est essentiellement le fait de familiers du prince, tandis que la présence combinée de plusieurs d'entre eux n'est le fait que de familles très intégrées à la cour. À Dijon, il s'agit des Cellier (les frères Cornille et Charles), des Visen (Antoine, D<sup>elle</sup> Philippe et leur neveu Charles), des Martin (Philippe, son fils Antoine et sa jeune nièce Philippe). La répétition de cet ensemble de prénoms dans les rangs d'une même famille devait d'autant mieux révéler une appartenance curiale aux yeux de ses contemporains qu'elle est étroitement liée aux pratiques baptismales de la cour de Bourgogne.

Les liens de parenté spirituels qu'elles créent manifestent une relation privilégiée préexistante, qui est ainsi renforcée et transposée dans le domaine de la parenté et du sacré, créant une solidarité matérielle et spirituelle en principe durable entre parrain ou marraine d'une part, parents et filleuls de l'autre<sup>42</sup>. S'il est rare de pouvoir observer le fonctionnement de la relation qui s'établit par le baptême entre parent et enfant spirituels<sup>43</sup>, celle qu'il exprime entre adultes d'une même génération l'est davantage. Une lecture attentive de la recette générale de toutes les finances permet de saisir une majeure partie des *baptisements* auxquels le duc de Bourgogne parraina un enfant, ainsi que quelques-uns de ceux auxquels la duchesse et le comte de Charolais participèrent<sup>44</sup>. Les pièces d'orfèvrerie

---

<sup>40</sup> Marguerite, Isabelle, Catherine ou Marie sont en revanche trop répandus pour être significatifs. Une rapide étude menée sur les prénoms des familles commensales de l'échevinage (prénom du commensal et de ses enfants, dans la limite des familles ayant au moins deux parents intégrés à la cour, soit 68 individus dont 25 femmes) fait apparaître vingt prénoms masculins, le classique Jean (13) étant suivi d'occurrences plus significatives, telles Charles et Philippe (3) ou Louis (4), tandis qu'apparaissent des prénoms plus rarement portés à Dijon, tels Cornille, Lyon, Régnier ou Durand. Les onze prénoms féminins sont dominés par Isabelle (8), Marguerite (3) ou encore Claude et Drouyne (2). L'importante endogamie de ce milieu limite toutefois la portée de ces remarques.

<sup>41</sup> Antoine de Chancey (fils du légiste M<sup>e</sup> Richard, commensal), Antoine Girard (maître des requêtes de l'hôtel) et Antoine Laboquet (fruitier de la duchesse) n'y font qu'une brève apparition ; Antoine de Loisie (conseiller ducal) et Antoine Gros (fils de l'audiencier Jean III) s'y investissent davantage. Une dizaine de parents d'échevins portent ce prénom. Charles du Cellier (écuyer d'écurie du duc Charles) est échevin en 1465 et M<sup>e</sup> Charles Chapuis (fils d'un secrétaire et maître des comptes) en 1463 et 1465. Parmi les parents d'échevins, Charles Berbis, Charles Bouesseau, Charles Humbelot et Charles Michiel naissent dans des familles toutes impliquées à la cour comme en ville.

<sup>42</sup> Sur le baptême et ses enjeux, voir les travaux de Ch. KLAPISCH-ZÜBER, notamment « Parrains et filleuls. Étude comparée de la France, l'Angleterre et l'Italie médiévales », *La maison et le nom. Stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, EHESS, 1990, p. 109-122 (parution initiale dans *Medieval prosopography*, 6, 1985, p. 51-77). Parmi les réflexions récentes, *Baptiser : pratique sacramentelle, pratique sociale, (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2009. Les pratiques septentrionales reposent sur un nombre relativement limité de parrains et marraines et un lien fort entre parents spirituels.

<sup>43</sup> Quelques mentions soulignent toutefois que le lien du parrain au père se reportait sur le fils, telle la finance faite par le duc au clerc Philippe Bauduin, son filleul, pour qu'il puisse étudier aux écoles de Paris (Lille, ADN, B 1938, f<sup>o</sup>108v) ou les mille francs de 32 gr. reçus par M<sup>e</sup> Barthélémy A La Truye pour l'aider à financer le mariage de sa fille Philipotte, sa filleule, Lille, ADN, B 1951, f<sup>o</sup>122v, 1435.

<sup>44</sup> Jusqu'à une petite dizaine par an. L'étude prosopographique des filleuls du prince et l'analyse des pratiques qui entourent le parrainage ducal ne semblent avoir été l'objet d'aucun travail de recherche, à l'exception d'un bref aperçu donné pour 1387-1404 par A. BOUCKER, « Liens sacrés ou protection profane : les filleuls de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne », *Historiens et géographes*, n<sup>o</sup> 341, octobre 1993, p. 219-225. Cette étude souligne que le duc Philippe le Hardi parraine essentiellement la descendance de son entourage familial, chambellans, maîtres d'hôtels, secrétaires, écuyers d'offices, ou encore receveurs généraux, avec toutefois l'esquisse d'une utilisation liée à la lutte d'influence qu'il livre à Louis d'Orléans. Pour une étude des pratiques

acquises pour être présentées lors du baptême lèvent le voile sur les acteurs et les pratiques sociales qui entourent la cérémonie : nature et prix du présent offert par le parrain ou plus exceptionnellement la marraine lorsque le duc finance l'orfèvrerie présentée, orfèvres ou revendeurs auprès desquels le prince se fournit, identité et fonctions du père voire de la mère de l'enfant, représentant du prince ayant levé l'enfant sur les fonts en son nom à une date et un lieu généralement mentionnés, précisions éventuelles sur le sexe de l'enfant et la transmission du prénom ducal.

Les Dijonnais dont les enfants sont tenus sur les fonds par l'entourage ducal sont sans surprise exclusivement des membres de l'hôtel. Un enfant de Cornille du Cellier est baptisé au nom du duc en 1440<sup>45</sup>, le fils du valet de Jean d'Arbelot en 1454<sup>46</sup>, un enfant de Pierre Michiel en juin 1458<sup>47</sup>, tandis que les parents spirituels choisis pour les enfants du garde des joyaux Jacques de Brégilles, soigneusement notés dans le livre d'heures familial, soulignent les logiques qui prévalaient à leur demande. L'aînée de ses filles, Isabelle, née en mai 1452, eut pour marraine la duchesse ; la deuxième, Philipote, née en septembre 1458 eut le duc pour parrain ; la troisième, Isabelle II, née en novembre 1460, fut filleule de la comtesse de Charolais Isabelle de Bourbon tandis que naissait en avril 1462 Jeanne, filleule de la présidente de Bourgogne (Jeanne Bastier, épouse de M<sup>e</sup> Girard de Plaine)<sup>48</sup>. Deux des enfants de Liénor Rodrigue avaient également le duc et la duchesse pour parrain et marraine<sup>49</sup>. La familiarité curiale est redoublée d'une familiarité spirituelle qui fait probablement de cette manifestation de la sollicitude princière la plus significative – de nombreux dons, cadeaux de mariages et pensions venant par ailleurs affirmer le lien privilégié entretenu entre ces hommes et le prince. Des logiques significatives apparaissent autour de ces cérémonies : l'orfèvre qui fournit les six tasses présentées au baptême de l'enfant Arbelot est le dijonnais Bernard Humbelot, tandis que l'enfant est tenu sur les fonts au nom de Charles de Charolais par Charles de Visen<sup>50</sup> : les liens entretenus entre Dijonnais de la cour sont une fois de plus mobilisés et manifestés.

Les fonctions commensales de certains de ces hommes sont enfin suffisamment marquantes pour que leur office se substitue à leur patronyme. Le fruitier Girard Laboquet apparaît ainsi régulièrement sous la désignation de « Gérard de la Fruiterie » dans les listes de présences municipales, tandis qu'une rémission fiscale consentie à sa veuve se réfère à « feu Girart Labocquet

---

baptismales des enfants princiers, voir Th. BRERO, *Les baptêmes princiers : le cérémonial dans les cours de Savoie et Bourgogne (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)*, Publications de l'Université de Lausanne, 2005. Centré sur la cour de Savoie du début du XVI<sup>e</sup> siècle, cet ouvrage mène d'importants développements sur la cour bourguignonne du siècle précédent.

<sup>45</sup> Lille, ADN, B 1969, f°340r, 24l. 12s. de 40 gros pour une coupe d'argent doré aux bords pesant 3 mars présentée le 9 juillet 1440 au baptême de l'enfant Cornille du Cellier, parent des échevins dijonnais Gillet, Pierre et Charles du Cellier.

<sup>46</sup> Lille, ADN, B 2017, f°319r (6 tasses d'argent verrées et martelées pesant 9 mars et deux onces). Jean Arbelot est échevin de Dijon en 1458, 1458 et 1460.

<sup>47</sup> Lille, ADN, B 2030, f°381r, 57 l. 12 s. de 40 gr. pour 6 tasses d'argent verrées au bord et martelées au fond pesants 6 mars, présentées « au baptisement de l'enfant de Pierre Michel espicier et varlet de chambre de monseigneur le comte de Charroloys, dont sa femme s'est naguères acouchee, lequel enfant mondit seigneur a fait tenir sur sains fons de baptesme et lui donner son nom ». Le grand-père de l'enfant, Jacot Michiel, est échevin en 1445, 1453 et 1456.

<sup>48</sup> J. PAVIOT, « Jacques de Brégilles », art. cit., p. 318. Jacques de Brégilles est échevin lors du baptême de Philippote en 1458.

<sup>49</sup> Isabelle, fille de Liénor et son premier époux, et Charles, fils de son troisième époux Paul Deschamps, M. SOMME, « Les jeunes nobles », art. cit., p. 134, et P. COCKSHAW, *Prosopographie des secrétaires de la Cour de Bourgogne (1384-1477)*, Ostfildern, 2006, p. 104.

<sup>50</sup> Lille, ADN, 2017, f°318v et 1994, f°194r.

alias de la Fructerie »<sup>51</sup>. Huguenin Moreau apparaît pour sa part sous le nom de « Huguenin de La Paneterie » ou « Huguenin Moreux dit de la Peneterie » dans des listes échevinales ou des remises fiscales<sup>52</sup>, tandis Simone Sauvegrain est désignée dans la correspondance du procureur de Dijon comme « Mademoiselle la nourrice », et Guillemain Le Grand, queux de l'hôtel, sous le nom de Guillemain Le Queux, ou Guillaume Paritan sous celui de Guillaume le Tailleur<sup>53</sup>.

Une présence significative de commensaux dans la municipalité dijonnaise

Les plus importants des serviteurs commensaux et chefs d'offices dijonnais participent au pouvoir municipal : vingt-neuf apparaissent à l'échevinage entre 1419 et 1478 [Fig. 4]. On y trouve les valets de chambre et épiciers Guiot Poissonnier, Gillet du Cellier, Jacot Michiel (également concierge de l'hôtel ducal à Dijon), Jean Arbelot et Philippe Martin, les valets de chambre et gardes des bijoux Philippe Machefoing, Jacques de Brégilles, Jean Martin et Jean Coustain (également sommeliers de corps), ainsi que les valets de chambre et chaussetiers Jean et Lyon Germet et le contrôleur de l'artillerie Berthelot Lambin, attesté en tant que valet de chambre de même. S'y ajoutent les écuyers de cuisine Jean le Lacier, Antoine Laboquet et Louis II de Visen, le fruitier Girart Laboquet, l'échanson Guillaume de Villers, les panetiers Huguenin Moreau, Pierre Morel, Jean I de Masilles (qui occupera par la suite les fonctions de maître d'hôtel) et Jean II de Masilles, le sommelier ducal et maître d'hôtel royal Richart Massey, et enfin l'écuyer d'écurie Charles du Cellier, les huissiers d'armes Amiot Clarambault et Ogier Nauldin, le physicien M<sup>e</sup> Étienne Chevalier et le médecin Henri Zymoles, les maîtres de la chambre aux deniers Guillaume Bon Ami et Richart Juif.

Ces hommes sont nommés à 122 fonctions échevinales, soit quatre pour chacun d'entre eux, ce qui est légèrement plus faible que la moyenne générale. Neuf ne sont échevins qu'une fois durant la période, et vingt-trois ne vont pas au-delà de cinq échevinats. Deux d'entre eux, Guiot Poissonnier et Philippe Machefoing, accèdent toutefois à la mairie<sup>54</sup>. La présence, si légère parfois, de ces quelques figures pourrait sembler anecdotique si elle ne s'effectuait en famille. Gillet, Charles puis Pierre du Cellier apparaissent à l'échevinage entre 1428 et 1481, Jean et Lyon Germet de 1403 à 1493, cinq Laboquet – Girart, Odot, Antoine, Perrenot et Étienne – de 1432 à l'orée du XVI<sup>e</sup> siècle, trois Masilles – Jean, Rénier et Jean II – de 1437 à 1477, et autant de Visen – Louis, Jean et Louis II – sur la même période. Il s'agit là d'une association fidèle et durable à la municipalité.

À quelques exceptions près, qui appartiennent à des familles dijonnaises impliquées dans un second temps dans les espaces curiaux, les commensaux du prince ont une implication pointillée dans la vie municipale. Elle vient toujours a posteriori d'un parcours curial déjà initié depuis plusieurs années lors de leur nomination à l'échevinage : il s'agit d'hommes de cour nommés en ville et non d'un recrutement princier effectué dans les milieux dirigeants municipaux. Il arrive que les deux parcours soient amorcés de manière concomitante, ce qui accentue d'ailleurs cette idée : les premières attestations des gages ordinaires de Richart Juif, nommé à l'échevinage en juin 1437, datent de février de la même année, celles de Jean Martin correspondent à sa première nomination en 1449, tandis que celles de Louis II de Visen, élu en juin 1466, datent de décembre 1465<sup>55</sup>. Il semble donc que la

<sup>51</sup> Dijon, Arch. Mun., B 156, f°47r (31 octobre 1440) ; B 157, f°92v (27 août 1445) ; B 157, f°167v (6 novembre 1447) ; B 158, f°42v (29 juillet 1448) ; pour la rémission : B 161, f°20v (16 novembre 1457).

<sup>52</sup> Dijon, Arch. Mun., B 158, f°36v (24 juin 1449) ; L 107.

<sup>53</sup> Dijon, Arch. Mun., B 449, n°112 (1453) et B 450, n°24.

<sup>54</sup> Guiot Poissonnier entre 1409 et 1416, Philippe Machefoing de 1439 à 1445 et de 1448 à 1450.

<sup>55</sup> Informations fournies par la consultation de la base de données PCB, requête par gages ordinaires.



position nouvellement acquise par ces hommes au sein de l'hôtel ducal justifie l'intérêt porté par les échevins à leur personne. Il est probable que la municipalité y voit un moyen de s'attacher des hommes dont la médiation pourra s'avérer précieuse, davantage que ces serviteurs du prince n'utilisent leur influence nouvelle pour se faire nommer en ville.

Une première vague d'intégration des commensaux à l'échevinage se forme à partir 1428 : il s'agit alors d'officiers déjà âgés, depuis longtemps au service du prince, et dont la famille est pour la première fois représentée dans la municipalité, où ils sont nommés à plusieurs reprises sur une brève séquence<sup>56</sup>. L'intérêt que leur porte des édiles se marque toutefois essentiellement à partir du milieu du siècle. La moitié d'entre eux apparaissent pour la première fois entre 1445 et 1466, les nominations uniques étant ramassées sur cette période, avec les apparitions successives à l'échevinage de Berthelot Lambin en 1445, Antoine Laboquet en 1446, Huguenin Moreaux en 1449, Jacot de Brégilles en 1458, Jean Coustain en 1460, puis Charles du Cellier en 1465, auxquels auraient dû être ajoutés Jacot Michiel et Jean Martin, qui, nommés une première fois en 1445 et 1449, n'apparaîtront plus à l'échevinage avant 1453 et 1459. Durant le second principat en revanche, il semble que la municipalité soit désormais l'objet d'une attention délibérée de la part de serviteurs princiers, ou plus exactement d'anciens serviteurs princiers. Des membres de l'hôtel dissout de feu Philippe le Bon s'investissent dans la gestion municipale, tels Jean II de Masilles à partir de 1469, Philippe Martin dès 1474 et Lyon Germetet dès 1478, tandis que les années 1475-1478 sont plus généralement marquées par un retour en ville d'hommes qui investissent ici une position fragilisée ailleurs. Plusieurs membres de l'hôtel du duc Charles, qui étaient brièvement apparus à l'échevinage une décennie auparavant, y sont de nouveau nommés, désormais de manière plus suivie : Louis II de Visen en juin 1477, Guillaume de Villers de juin 1476 à juin 1479, Pierre Morel, de juin 1477 à juin 1482<sup>57</sup>.

L'intégration de ces hommes à la société municipale n'est pas due aux liens que leur office leur aurait permis de nouer en ville. Il est extrêmement rare que la présence de la cour leur permette de servir à Dijon : le versement de gages journaliers n'est attesté dans cette ville qu'au printemps 1432, à l'automne 1433, du printemps 1442 au printemps suivant et en août 1454<sup>58</sup>, les membres de l'hôtel du duc Charles n'étant pour ainsi dire jamais amenés à servir à Dijon. Ces brefs intervalles permettent toutefois de resserrer leurs liens avec la ville : Richard Juif, qui n'était plus apparu à l'échevinage après 1437, y est ainsi élu une deuxième puis une troisième fois en juin 1442 et 1443, ce qui correspond au retour de la cour à Dijon. Il faut donc chercher dans des expériences personnelles préexistantes l'amorce d'une relation à l'espace municipal. Quelques familles sont installées depuis longtemps en ville, à l'image des Lacier, des Martin ou des Germetet, déjà représentés à l'échevinage à l'extrême fin du siècle précédent<sup>59</sup>. Beaucoup sont Dijonnais d'adoption, mais résident durablement en ville, où des alliances les ont souvent rapprochés de la société municipale, à l'image de Gillet du

---

<sup>56</sup> Le valet de chambre et épicier ducal Gillet du Cellier, ainsi que le maître de la chambre aux deniers de la duchesse Guillaume Bon Ami, sont échevins à partir de 1428. Girard Laboquet, fruitier du même hôtel, est nommé à l'échevinage à partir de 1432, le valet de chambre Philippe Machefoing à partir de 1433, le panetier Jean de Masilles dès 1437. À l'exception des deux officiers de Bonne d'Artois, dont le parcours est moins connu, tous sont présents dès les ordonnances de 1407, 1409 et 1415, *Die Hofordnungen.*, éd. cit., p. 68-69. Les Cellier et les Masilles feront souche à l'échevinage.

<sup>57</sup> Le nombre d'échevinats occupés par des serviteurs ou anciens serviteurs des hôtels ducaux diminue sur les neuf premières séquences décennales et remonte sur la dernière (successivement 32, 22, 20, 16, 14 puis 17 échevinats par séquence). Les premières séquences sont marquées par une présence dense de quelques individus, les suivantes par une présence ponctuelle d'un nombre plus important de commensaux.

<sup>58</sup> Antoine Laboquet, Gilet du Cellier, Jean Arbelot, Jacot de Brégilles, Jacot Michiel, Huguenin Moreau ou encore Jean Coustain perçoivent des gages journaliers à Dijon durant l'une ou les autres de ces périodes. PCB, requête par lieux (seuls les gages versés durant les périodes documentées par les écrous sont mentionnés).

<sup>59</sup> Guillaume Le Lacier est échevin dès 1383, Humbelot Martin dès 1387, Simon Le Germetet dès 1389.

Cellier, originaire de Langres mais marié dans la bourgeoisie dijonnaise, des Laboquet, ou de Jacques de Brégilles, dont les filles sont toutes mariées à Dijon.

#### Allier service du prince et représentation de la ville

Or l'itinérance septentrionale de la cour pose le problème de l'articulation du service commensal et de la gestion municipale, qui supposent une présence simultanée en des lieux distincts. Les listes de présences qui accompagnent la transcription des séances municipales permettent aisément de pointer les présents et les absents, et d'évaluer ainsi l'activité municipale des commensaux<sup>60</sup>. Certains ont une présence honorable aux séances, dont l'idéal serait de vérifier qu'elle correspond aux périodes durant lesquels ils ne sont pas de service à la cour<sup>61</sup>. D'autres en revanche sont échevins sans jamais participer aux séances municipales. Jacot de Brégilles, élu en 1458, n'assiste qu'à une séance le 13 octobre ; Jean Coustain, élu en 1465, n'est présent à aucune, non plus que Jean de Masilles en 1437, 1438 (il vient tout de même le lendemain de son élection cette année-là) et 1441<sup>62</sup>. Richart Juif, qui ne se présentera jamais en halle en 1437, y vient plus souvent en 1442 et 1443, années durant lesquelles la cour s'établit fréquemment en ville<sup>63</sup>.

Leur rôle dans la vie municipale n'en est pas nul pour autant. Il se situe ailleurs, à la cour, où ils représentent les intérêts d'une ville dont ils sont les yeux et la voix. Autorisés à agir en son nom, ils reçoivent leurs instructions par des courriers dont certaines minutes nous sont parvenues. Chaque courrier adressé par la ville au prince était accompagné de lettres – deux à cinq, datées du même jour et expédiées par le même porteur – rédigées à leur attention, qui les priaient d'adresser le porteur au duc et d'appuyer les requêtes de la ville. Par les réponses qu'ils faisaient, ils confirmaient la présentation effective des lettres et informaient la ville des dispositions du prince. Plusieurs envois sont attestés pour Jean Arbelot, Jean Coustain, Richard Juif, Jean de Masilles, Philippe Martin, Pierre Michiel ou Charles et Louis de Visen. Liénor Rodrigue en reçoit un, tandis que Jean Martin et le garde des joyaux Jacot de Brégilles sont actifs sur une quinzaine d'années à tout le moins. Plusieurs mentions soulignent qu'ils agissaient conjointement et que la municipalité envisageait très nettement leur action de manière collective<sup>64</sup>. À Jean Coustain, prié de tenir la main à l'*excusation* d'un bourgeois, la ville indique qu'elle écrit semblablement à Jean Martin et Jean Arbelot, avec qui il pourra avoir *collacion*<sup>65</sup>. On mentionne ailleurs le bon devoir que font en son absence Jean Martin et Jean Arbelot<sup>66</sup>, tandis que Louis II de Visen informe quelques années plus tard que son frère Charles, Pierre Michiel et lui-même ont parlé la veille ensemble au duc des matières en cours<sup>67</sup>.

---

<sup>60</sup> Dijon, Arch. Mun., Papiers du secret, registres B 150 sq.

<sup>61</sup> Le maire et valet de chambre Philippe Machefoing préside les séances durant huit années sans presque y faire d'exception. Il apparaît sur les écrous de l'hôtel en entre avril et septembre 1442 et en 1443, mais la cour est alors à Dijon ; les sources curiales manquent pour permettre d'observer la manière dont il est enregistré lorsque la cour s'éloigne.

<sup>62</sup> Dijon, Arch. Mun., B 161, f°55v ; B 162 ; B 155-156.

<sup>63</sup> Dijon, Arch. Mun., B 155 à B 157.

<sup>64</sup> Pour une étude plus détaillée de ce dossier, C. BECCHIA, « *Tres cher et especial ami*. La recommandation des courriers adressés par Dijon au duc de Bourgogne : réseaux diplomatiques ou société politique ? », *Les relations diplomatiques au Moyen Âge : sources, pratiques, enjeux. Actes du 41<sup>e</sup> congrès de la SHMESP*, Lyon, 3-6 juin 2010, p. 153-160.

<sup>65</sup> Dijon, Arch. Mun., B 449, pièce 118, 1459. Voir également Dijon, Arch. Mun., B 450, pièce 26 bis, 1456.

<sup>66</sup> Dijon, Arch. Mun., B 449, pièce 116, 1455. Voir également B 451, pièce 12, 1461, lettre écrite par Jean Martin en l'absence de Jean Coustain.

<sup>67</sup> *Correspondance...*, éd. cit., n° 88, 89 et 90, p. 138-142.

Ils entourent de la même manière les ambassadeurs dijonnais, qu'ils accueillent et à qui ils ouvrent les portes de la chambre du prince, si possible en premier lieu après son lever : Jean Martin, ou Richart Juif apparaissent notamment dans ce rôle à la lecture des instructions d'ambassade ou des courriers expédiés depuis la cour par les ambassadeurs. Les séances municipales fourmillent de ce types d'indications : on s'interroge durant plusieurs séances, en février 1431, sur la possibilité de recourir aux services de Gillet du Cellier, qui s'en va en Flandre servir son quart et pourrait introduire les ambassadeurs de la ville moyennant que l'on prenne en charge la dépense de son voyage<sup>68</sup>, tandis qu'on attend en août 1460 pour envoyer une députation d'avoir pu prendre avis auprès de Jean Coustain, prévoyant de dépêcher vers lui plusieurs messagers le quérir s'il ne revenait en ville à temps<sup>69</sup>.

Ces hommes jouent dans la communication entre les deux pouvoirs un rôle précieux d'intermédiation, les relations politiques entre les deux espaces s'appuyant sur les liens sociaux tissés entre eux. Ce rapide survol des relations tendues entre société dijonnaise et cour souligne la rémanence des attaches dijonnaises au cercle le plus étroit de la familiarité princière : l'hôtel, et, surtout, la chambre du prince. Cette position est utilisée par la municipalité, qui intègre volontiers des hommes dont il importe de formaliser le lien qui les unit à la ville. Les commensaux forment en ville un groupe identifiable et privilégié, dont la position en cour est l'un des éléments prioritaires de définition sociale. À la cour, leurs attaches dijonnaises, qui apparaissent si peu dans les discours comptables, restent indubitablement le support privilégié de leur insertion et de leur action.

---

<sup>68</sup> « Gillet s'en vult aller en Flandre devers Mgr pour servir en son quart en faisant ledit voiage de ceste ville jusque oudit pais de Flandre, que la ville lui en fera ses despens afin qu'il soit astrain de encouraiger lesdits ambassadeurs [car il peut faire] devant Mgr et ma dame une bonne collacion par quoy mondit S<sup>f</sup> porroit estre plus enclin à soy sondier et acourder aux choses qui<l> lui seront requises par lesdits ambassadeurs [25 fr. sont proposés et acceptés] et a promis de faire ausdits M<sup>e</sup> Jehan larchier et Richart Bonne le meilleur entree quil pourra devers mondit S<sup>f</sup> et les accompagnera eulx estans devers mondit S<sup>f</sup> le mieulx et le plus continuellement qu'il pourra », Dijon, Arch. Mun., B 152, f<sup>o</sup> 99r et 101v-102r (5 fév. 1430/31). Une note précise que Gillet est parti le 3 avril suivant avec Mons<sup>f</sup> de Jouvelle, les députés municipaux le lendemain.

<sup>69</sup> « Et au surplus ont advisé que l'on parlera de ceste matière à noble homme Jehan Costain seigneur de Navilly pour en avoir son advis. Et pour ce qu'il n'est pas presentement en ceste ville et que ladite matiere est hastive, a esté par mesdits seigneurs conclud que s'il ne vient briefment que trois ou quatre de mesdis seigneurs iront par devers luy et ne partiront lesdits deputéz jusques a ce que l'on aura parlé audit Jehan Costain, et que de ceste matière sera escript ou nom de la ville a tous ceulx qui advisés seront », Dijon, Arch. Mun., B 161, f<sup>o</sup> 112r-v, 12 août 1461.

**Fig. 1 : Instantané de la commensalité dijonnaise : État non daté des contribuables dijonnais qui se disent francs  
Dijon, Arch. Mun., L 41, première pièce.**

ID PCB (fonctions en ordonnances et attestations de gages d'après la base <i>Prosopographia curiae Burgundicae</i> )	<i>Premièrement</i>	<i>Aultres qui se dient estre semblablement expems</i>
	Cy après s'ensuignent ceulx qui se dient et veuillent dire frans et exemps de paier de tous les impostz qui se font et lievent en la ville de Dijon au profit de Monseigneur le duc	
0941, valet de ch., 1440-1466 0487, fruitier, 1430-1468 ?	Jehan Arbelot*, commensal de monseigneur Pierre Damant, commensal Jehan Remote, commensal	Pierre Damy*, monnoyer François Pelerin, monnoyer Philippe Bertrand monnoyer
0544, valet de ch., 1433-1458 ?	Pierre Longue Joye, commensal Henri Aroul, commensal	Veuve de Symonnet de Brye, monnoyer Courault Guillox, monnoyer
1473, secrétaire, 1449-1471 0723, chevaucheur, 1438-1458 ?	M <sup>e</sup> Jehan de Molesmes*, secrétaire commensal Jehan de Bere dit le Borne, commensal Liénart Jubey, commensal	Phelippe Polain, cleric non marié Girart Petit huissier, cleric non marié Thomassin de Bersy cleric non marié Jehan Géliot* lui disant noble
4403, chevaucheur, 1443-1458 1027, aide d'échansonnerie, 1458 0733, Me ch. aux deniers, 1437-1462 1012, garde huche, 1442-1454	M <sup>e</sup> Jehan de Molesmes*, secrétaire commensal Jehan de Bere dit le Borne, commensal Liénart Jubey, commensal Martin Baillet, chevaucheur commensal Paulet Baudequin, commensal Richart Juif*, commensal Jacot Jobilot, commensal	M <sup>e</sup> Pierre Clerambault cleric non marié M <sup>e</sup> Pierre Baudot* Charles de Saint-Ferriot Jehan Didier lui disant noble
0601, souffleur en cuisine, 1433-1453 0114 et 3147, queux, 1452-1475 0070, éc. de cuisine, 1420-1458 620, barilier, som. d'éch., 1435-1460 ?	Jehan du Chemin, commensal Guillemin le Grant, queux, commensal Anthoine Labouquet*, commensal Jehan de Quietan, commensal Colin le Serf, vallet d'[aulmone], commensal	M <sup>e</sup> Jehan de Chancey* cleric non marié M <sup>e</sup> C... Girbert, medecin La femme Pierre Parrey Guillaume de Beze
0131, hâteur en cuisine, 1420-1449 1100, chevaucheur, 1437-1445 0056, secrétaire aud., 1420-1466 ?	Michiel le Roy <i>l'on dit qu'il a vendu son office</i> Jehan des Mares dit le Covreur M <sup>e</sup> Jehan Gros* audiencier, commensal Regnault Brun et sa mere	Jehan Custier de Saint-Seigne, lui disant noble Le fauconnier dudit lieu
0617, valet de ch. tailleur, 1435-1458 1664, cleric d'offices, 1449-1460 ?	Guillaume Paritan, tailleur de robes, commensal Jacotin le Vaultier, commensal Michiel Hilot, queux, commensal M <sup>e</sup> Richart, commensal	La veuve Humbert Bonffeaul, noble Pierre Morel*, à la maison de l'Estolle, noble
0282, huissier de salle, 1426-1466 1510, val. de ch., sommel. 1450-1475 0580, val. de ch., 1433-1455 ?	Jacot de Rosay al. Fournerot, commensal Jehan Martin*, commensal Jacot Martin, commensal Jehan Parisot, commensal Jehan Sandrey, commensal	
?	M <sup>e</sup> Nicolas le Bourguignon, secr. commensal Marquet Velee, commensal Blanchet le Convers, commensal Perrenet Miret, commensal Symon Philibert, commensal Bernard de l'Olive, commensal Jehan Pintet, commensal Jacot Michiel*, commensal Regnault Chaillet, barbier	
1041, secrétaire, 1426-1467 0691, enfant de cuisine, 1436-1458 0504, fourrier, 1426-1457 ?	M <sup>e</sup> Henry Zymoies [Fuzolis, Zwolis]*, médecin Jehan Mareschal, canonier lui disant commensal Huguenin Moureux*, commensal Jehan de Gastines, commensal Jairbez, commensal Huguenin Boudier*, cleric des élus	
0311, aide de la tapisserie, 1426-1455 0357, val. de ch., 1426-1458 ?	Girard de Vesoul, chevaucheur en ordonnance Pierre Tondeur* Oigier Naudin*	
2230, physicien, 1449-1458 4747, canonier, 1445-1449 0512, sommelier, 1430-1462 1482, barilier d'échans., 1449-1467 ?	Poinssot Jamelé [Gemelet] alias Cornechault	

\* Ont participé à l'échevinage

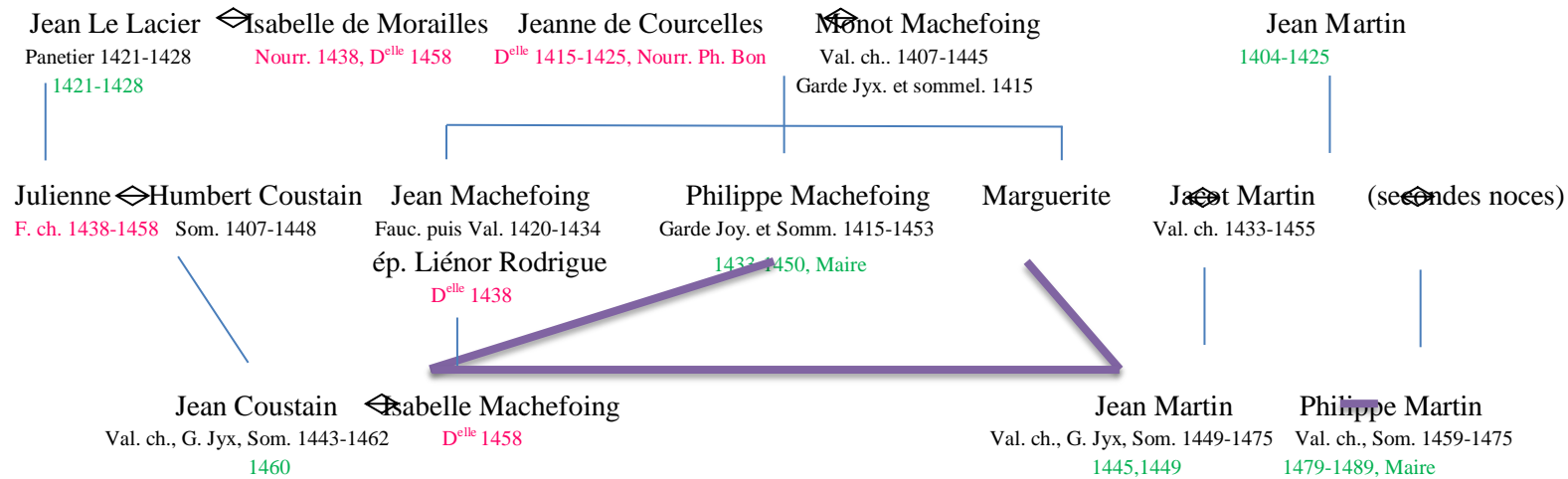
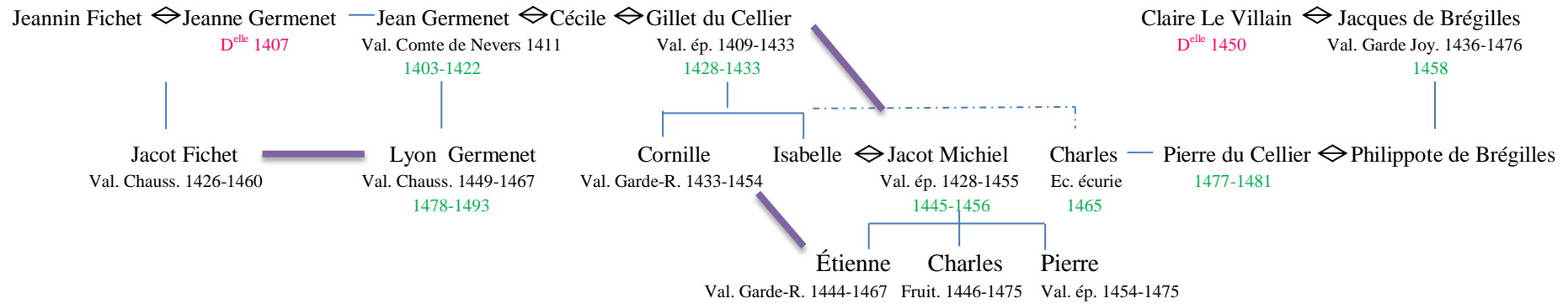
**Fig. 2 : Les membres des hôtels princiers à Dijon (1419-1478)**

\* Ont participé à l'échevinage

	Mentions gages et ordonnances	ID PCB	Principales fonctions domestiques connues
Jean Arbelot*	1440-1466	0941	Philippe le Bon : valet de chambre épicier-apothicaire
Henri Aroul	/	/	Commensal
Martin Baillet	1443-1458	4403	Philippe le Bon : chevaucheur
Paulet Baudequin	1442-1464	1027	Isabelle de Bourbon : aide de l'échansonnerie
Jehan de Bere dit le Borne	1436-1458	0723	Isabelle de Portugal, Isabelle de Bourbon : chevaucheur faisant la dépense
Guillaume Bon Ami*	1424	4437	Bonne d'Artois : maître de la chambre aux deniers
Jacot de Brégilles*	1435-1476	0678	Philippe le Bon puis Charles le Téméraire : valet de chambre et garde des bijoux
Regnault Brun	/	/	Commensal
Gillet du Cellier*	1409-1433	0105	Philippe le Bon : valet de chambre épicier-apothicaire
Charles du Cellier*	<à son vivant>	/	Charles le Téméraire : écuyer d'écurie
Cornille du Cellier	1433-1454	0581	Philippe le Bon : aide puis valet de la Garde-robe
Regnault Chaillet	1443	/	Valet chirurgien barbier
Jehan du Chemin	1433-1453	0601	Isabelle de Portugal : Souffleur en cuisine
M <sup>e</sup> Étienne Chevalier*	1461-1468	2543	Philippe le Bon : physicien
Amiot Clarambault*	<1434>	/	Philippe le Bon : huissier d'armes
Blanchet le Convers	1430-1457	0504	Philippe le Bon : valet de fourrière
Jean Coustain*	1443-1462	1063	Philippe le Bon : garde des bijoux, premier sommelier de corps
Pierre Damant	1430-1468	0487	Isabelle de Portugal, Philippe le Bon, Isabelle de Bourbon, Marguerite d'York : fruitier
Jacot Fichet	1426-1460	0424	Philippe le Bon : valet chaussetier
Jean de la Gastine	1449-1467	1482	Philippe le Bon : barilier d'échansonnerie
Poinssot Gemelet alias Cornechault	1454-1458	2439	Philippe le Bon : valet cordonnier
Lyon Germet*	1449-1467	1436	Philippe le Bon : valet de chambre chaussetier
Jean Germet*	<1411>	/	Philippe de Bourgogne, comte de Nevers : valet de chambre garde des bijoux
Guillemin le Grant	1452-1474	3147	Philippe le Bon, Charles le Téméraire : Queux
Colin Haghet	1457	/	Archer de corps
Michiel Hilot	/	/	Queux
Jairbez	/	/	Commensal
Jacot Jobilot	1442-1454	1012	Philippe le Bon : Garde-huche de l'échansonnerie
Liénart Jubey	/	/	Commensal
Richart Juif*	1437-1462	0733	Philippe le Bon : maître de la chambre aux deniers
Richart II Juif	1438-1461	2661	Isabelle de Portugal : page et valet servant
Jehan de Quietan	1435-1466	0620	Isabelle de Portugal, Isabelle de Bourbon : barilier puis sommelier d'échansonnerie
Antoine Laboquet*	1420-1458	0070	Isabelle de Portugal : écuyer de cuisine
Girart Laboquet*	1424	4693	Bonne d'Artois : fruitier
Jean Le Lacier*	<jadis>	/	Panetier
Berthelot Lambin*	<1449>	/	Philippe le Bon : valet de chambre et contrôleur de l'artillerie
Pierre Longue Joye	1432-1458	0544	Philippe le Bon : valet de chambre
Philippe Machefoing*	1428-1453	0372	Philippe le Bon : valet de chambre garde des bijoux, sommelier de corps
Jehan Mareschal	1445-1449	4747	Philippe le Bon : canonnier
Jehan des Mares dit le Covreur	1437-1454	1100	Philippe le Bon : chevaucheur, valet de fourrière
Jacot Martin	1433-1455	0580	Philippe le Bon : valet de chambre
Jean II Martin*	1444-1475	1510	Philippe le Bon, Charles le Téméraire : valet de chambre garde des bijoux, sommelier de corps
Philippe Martin*	1459-1465	1956	Philippe le Bon, Charles le Téméraire : valet de chambre épicier, sommelier de corps
Jean de Masilles*	1415-1454	0028	Philippe le Bon : panetier
Jean II de Masilles*	1449-1455	1587	Philippe le Bon : panetier
Durand de Masilles	1426-1433	0415	Philippe le Bon : écuyer tranchant

Richart Massey*	1471-1475	3007	Charles le Téméraire : sommelier d'échansonnerie
Jacot Michiel*	1426-1458	0357	Philippe le Bon : valet de chambre épicier
Pierre Michiel	1449-1475	1773	Philippe le Bon, Charles le Téméraire : valet de chambre apothicaire et épicier
Charles Michiel	1446-1475	1133	Philippe le Bon, Isabelle de Portugal, Charles le Téméraire : valet de torche, fruitier
Etienne Michiel	1444-1467	1070	Philippe le Bon : aide puis valet de garde-robe, garde-robe
Perrenet Miret	/	/	Commensal
Huguenin Moraulx*	1430-1462	0512	Philippe le Bon : sommelier de la paneterie
Pierre Morel*	1461-1467	1843	Marguerite d'York : panetier
Nicolas de Morrey	1445-1462	1098	Philippe le Bon : aide de l'épicerie, valet de chambre apothicaire épicier
Ogier Nauldin*	<1454-1462>	/	Philippe le Bon : huissier d'armes
Jaquet Nolot	1428-1457	0355	Philippe le Bon : sommelier d'échansonnerie
Philibert Nolot	1457-1467	2081	Philippe le Bon : sommelier d'échansonnerie
Bernard de l'Olive	1427-1459	0306	Philippe le Bon : valet de Chambre
Estevenot Oudot	/	/	Machon
Jehan Parisot	/	/	Commensal
Guillaume Paritan	1435-1458	0617	Isabelle de Portugal, Isabelle de Bourbon : tailleur de robes
Perceval	1444	/	Artilleur
Jehan Pintet	1426-1455	0311	Philippe le Bon : aide de la tapisserie
Guiot Poissonnier*	<1409>	/	Philippe le Bon : valet de chambre épicier
Jean Quenot	/	/	Valet de chambre
Jehan Remote	/	/	Commensal
Jacot de Rosay al. Fournerot	1426-1466	0282	Philippe le Bon : huissier de salle, archer de corps
Michiel le Roy	1420-1449	0131	Philippe le Bon : hôteur en cuisine
Jehan Sandrey	/	/	Commensal
Colin le Serf	/	/	Commensal
Jacotin le Vaultier	1452-1460	1664	Philippe le Bon : Clerc d'office
Marquet Veele	1436-1458	0691	Isabelle de Portugal : enfant de cuisine
Girard de Vesoul	1458	4947	Philippe le Bon : chevaucheur
Guillaume de Villers*	1447-1468 1468-1476	1266 3021	Philippe le Bon : échanson Charles le Téméraire : homme d'arme de la garde, écuyer tranchant
Louis II de Visen*	1465-1475	3191	Charles le Téméraire : valet de garde-robe, écuyer de cuisine
M <sup>e</sup> Henri de Zymoies*	1449-1462	2230	Philippe le Bon : médecin physicien

**Fig. 3 : Le milieu dijonnais de l'hôtel : arbres de quelques alliances et services partagés**



$\text{---}$  Service à tour de rôle – Représentation municipale – Service féminin

**Fig. 3 : Membres des hôtels princiers à l'échevinage dijonnais (1419-1478)**

D'après les registres des Papiers au Secret, Dijon, Arch. Mun., B 150 sq.

	Nb. Mdts.	Nominations municipales	Mentions gages et ordonnances	ID PCB	Principales fonctions domestiques
Jean Arbelot	3	1456-1461	1440-1466	0941	Philippe le Bon : valet de chambre épicier-apothicaire
Guillaume Bon Ami	3	1428-1438	1424	4437	Bonne d'Artois : maître de la chambre aux deniers
Jacot de Brégilles	1	1458	1435-1476	0678	Philippe le Bon puis Charles le Téméraire : valet de chambre et garde des bijoux
Gillet du Cellier	5	1428-1433	1409-1433	0105	Philippe le Bon : valet de chambre épicier-apothicaire
Charles du Cellier	1	1465	<à son vivant>	/	Charles le Téméraire : écuyer d'écurie
M <sup>e</sup> Étienne Chevalier	10	1449-1468	1461-1468	2543	Philippe le Bon : physicien
Amiot Clarambault	13	1421-1435	<1434>	/	Philippe le Bon : huissier d'armes
Jean Coustain	1	1460	1443-1462	1063	Philippe le Bon : garde des bijoux, premier sommelier de corps
Lyon Germetet	1	1478-1493	1449-1467	1436	Philippe le Bon : valet de chambre chaussetier
Jean Germetet	4	1403-1422	<1411>	/	Philippe de Bourgogne, comte de Nevers : valet de chambre garde des bijoux
Richart Juif	3	1437-1443	1437-1462	0733	Philippe le Bon : maître de la chambre aux deniers
Antoine Laboquet	1	1446	1420-1458	0070	Isabelle de Portugal : écuyer de cuisine
Girart Laboquet	8	1432-1449	1424	4693	Bonne d'Artois : fruitier
Jean Le Lacier	8	1421-1428	<jadis>	/	Panetier
Berthelot Lambin	1	1445	<1449>	/	Philippe le Bon : valet de chambre et contrôleur de l'artillerie
Philippe Machefoing	15	1433-1450	1428-1453	0372	Philippe le Bon : valet de chambre garde des bijoux, sommelier de corps
Jean II Martin	2	1449 ; 1459	1444-1475	1510	Philippe le Bon, Charles le Téméraire : valet de chambre garde des bijoux, sommelier de corps
Philippe Martin	3	1474-1489	1459-1465	1956	Philippe le Bon, Charles le Téméraire : valet de chambre épicier, sommelier de corps
Jean de Masilles	4	1437-1445	1415-1454	0028	Philippe le Bon : panetier
Jean II de Masilles	3	1469-1476	1449-1455	1587	Philippe le Bon : panetier
Richart Massey	1	1477 ; 1484	1471-1475	3007	Charles le Téméraire : sommelier d'échansonnerie
Jacot Michiel	3	1445-1456	1426-1458	0357	Philippe le Bon : valet de chambre épicier
Huguenin Moraulx	1	1449	1430-1462	0512	Philippe le Bon : sommelier de la paneterie
Pierre Morel	4	1466-1482	1461-1467	1843	Marguerite d'York : panetier
Ogier Nauldin	5	1459-1471	<1454-1462>	/	Philippe le Bon : huissier d'armes
Guiot Poissonnier	11	1399-1429	<1409>	/	Valet de chambre épicier
Guillaume de Villers	4	1464-1479	1447-1468 1468-1476	1266 3021	Philippe le Bon : échanson Charles le Téméraire : homme d'arme de la garde, écuyer tranchant
Louis II de Visen	2	1466 ; 1477	1465-1475	3191	Charles le Téméraire : valet de garde-robe, écuyer de cuisine
M <sup>e</sup> Henri de Zymoies	1	1457	1449-1462	2230	Philippe le Bon : médecin physicien